

## **Les orphelins et leur ménage au Mali : population vulnérable et filet social durement éprouvé.**

Par

Richard Marcoux (Département de sociologie, Université Laval, Québec, Canada)

Jean-François Kobiané (ISSP Université de Ouagadougou., Burkina Faso)

Mamadou Kani Konaté (CAREF, Mali)

1<sup>er</sup> choix :

Séance no 403 Protection et développement de l'enfant (Soukeynatou Fall Kaba)

2<sup>e</sup> choix : ??

### **Résumé court (maximum de 150 mots)**

Si la pandémie du SIDA est responsable du sursaut d'intérêt que l'on observe pour les orphelins en Afrique, il ne faut toutefois pas oublier que dans des pays comme le Mali, cette population a toujours été importante, étant donné la forte mortalité adulte. En l'absence d'un réel réseau d'institutions, ce sont les mécanismes de solidarités qui permettent d'éviter que la plupart des orphelins soient abandonnés. Au cœur de ces mécanismes, on retrouve les familles qui forment un filet de sécurité sociale. Peu de travaux ont porté sur les mécanismes régissant la prise en charge de ces populations vulnérables au Mali. Quelles sont leurs caractéristiques sociales, économiques et démographiques de ces orphelins? Quels sont les milieux familiaux qui les accueillent et où sont-ils? Ces orphelins occupent-ils au sein de leur ménage d'accueil la même place que les autres enfants? Notre démarche s'appuie sur des données couvrant les 20 dernières années au Mali.

## Résumé long (2 à 4 pages)

La littérature socio-historique sur l'enfance et les orphelins accorde une place centrale aux processus d'institutionnalisation (Koven et Michel, 1993 ; Crenson, 1998 ; Lee 2001). En Occident, l'enfance comme sujet social et objet d'interventions spécifiques apparaît au cours des 18<sup>ième</sup> et 19<sup>ième</sup> siècles et s'inscrit principalement dans une préoccupation de régulation sociale. Confrontés au vagabondage et à une certaine criminalité des jeunes abandonnés ou laissés seuls, les pouvoirs publics et diverses organisations religieuses de bienfaisance mettent de l'avant différentes mesures afin de mieux « encadrer » ces jeunes laissés à eux-mêmes. L'ouverture d'orphelinats ne représentait ainsi qu'une des nombreuses mesures à laquelle s'ajoutent l'ouverture d'école de réforme et d'école de métier, ainsi que de nombreuses interventions juridiques conduisant à mieux encadrer les enfants qui se retrouvent sans famille.

Ce processus d'institutionnalisation semble toutefois avoir conduit à une certaine confusion des termes qui nous intéressent ici. Les orphelins sont définis souvent uniquement comme formant la clientèle des orphelinats, ce qui conduit à un glissement de la définition du concept même d'orphelins (Crenson, 1998). En effet un orphelin est un « *enfant qui a perdu son père et sa mère, ou l'un des deux* »<sup>1</sup>. Or, il se trouve que les orphelinats du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, malgré leur nom, accueillaient majoritairement des enfants dont les parents étaient toujours vivants et ne pouvaient (ou ne voulaient) en assumer la charge. Murray (2003), par exemple, évalue que les deux tiers des orphelins de la célèbre *Charleston Orphan House* de la Caroline du Sud ont été conduits à l'institution par leur père et/ou leur mère entre 1790 et 1860. Nos travaux sur la ville de Québec viennent confirmer cet état de fait à Québec au tournant du siècle (Turmel *et al.* 2003). Mais si ce phénomène de prise en charge des enfants s'inscrit dans un processus plus large d'institutionnalisation de l'enfance, il demeure néanmoins qu'à la suite du décès de leurs parents, les enfants orphelins sont pour la plupart réintégrés au sein de la famille élargie, habitant soit avec un frère, un oncle, une tante, etc. (Légaré et Dufford, 2001 ; Murray, 2003 ; Crenson, 1998 ).

En Afrique subsaharienne, la pratique du placement en institution est, somme toute, extrêmement marginale comparativement à ce que représente le filet social des réseaux familiaux étendus (Bicego *et al.*, 2003, Case *et al.* 2002 ; UNICEF, 2004). En effet, on peut actuellement difficilement parler d'une quelconque institutionnalisation des orphelins en Afrique subsaharienne. Il existe par ailleurs des jeunes de la rue et de nombreux enfants abandonnés, mais leur nombre est relativement restreint par rapport à ceux qui vivent en famille, tout en connaissant par ailleurs une croissance très importante dans certains pays. Néanmoins, dans le cas spécifique des orphelins, c'est à dire des enfants qui ont perdu au moins un de leurs parents biologiques, il ne fait aucun doute que les réseaux familiaux africains occupent actuellement le rôle de filet social pour ces jeunes et se greffent aux pratiques de confiage des enfants, largement répandues en Afrique (Bicego *et al.*, 2003; McDaniel et Zulu, 1996).

---

<sup>1</sup> Selon le dictionnaire ROBERT de 1998. Par ailleurs, la définition suivante est retenue par le WEBSTER'S : "a child deprived by death of one or usually both parents (...)"

Si la question des orphelins en Afrique semble depuis peu susciter un intérêt dans la littérature récente sur l'enfance, c'est évidemment en lien avec la progression de la pandémie du SIDA (Caldwell, 1997, McDaniel and Zulu, 1996). Une brève recherche bibliographique sur le thème des orphelins en Afrique dans *Popindex*, *Sociofile* et *Francis* vient le confirmer puisque 75% des titres parus de 1985 à 2002 sur ce thème aborde ce phénomène des orphelins en Afrique en lien avec la pandémie du SIDA. Le phénomène des enfants orphelins en Afrique est pourtant bien antérieur à cette pandémie et il est étonnant de constater que les dimensions sociales de cette réalité que vivent de nombreux jeunes africains n'aient pas retenu davantage l'intérêt de la communauté scientifique qui s'intéresse à l'enfance.

Dans les pays africains où la pandémie du SIDA est nettement moins répandue qu'ailleurs, au Mali par exemple, la question des orphelins semble de ce fait avoir été encore moins bien documentée. Pourtant, le nombre d'enfants ayant perdu un parent est très important et les proportions se maintiennent à des niveaux très élevés et ce, étant donné les mécanismes liant les paramètres démographiques entre eux (Marcoux, Noumbisi et Zuberi. 2003a et 2003b). Les informations dont on dispose pour les pays du Sahel nous permettent même de croire que ce statut d'orphelin est non seulement important, mais également en croissance. En effet, la « mécanique » des tendances des paramètres démographiques dans plusieurs pays africains nous permet de supporter cette idée. Premièrement, la mortalité des enfants y a connu une baisse très importante au cours des 25 dernières années : les données des plus récentes enquêtes ont permis d'observer une baisse de la mortalité infantile de plus de 25% au Mali depuis le début des années 1980 (Bah et Singare, 2002), de près de 20% au Tchad (Barrère et Barrère, 1998) et du même ordre au Burkina Faso (Mboup, 1998). Cette baisse de la mortalité infantile ne semble toutefois pas avoir conduit à une baisse de la fécondité, comme le suggère le modèle de la transition démographique. En effet, la fécondité est demeurée stable dans les pays du Sahel depuis 30 ou 40 ans et se maintient à des niveaux de près de 7 enfants par femme (Njoniri, 1998 ; Coulibaly et Singare, 2002). Le nombre de naissances par femme s'est donc maintenu à des niveaux relativement élevés alors que de moins en moins d'enfants meurent, même si les niveaux de mortalité demeurent relativement élevés. Parallèlement à ces tendances et bien qu'on puisse l'estimer avec beaucoup moins de précision, la mortalité adulte a connu également une baisse, mais celle-ci aurait été nettement moins importante que celle des enfants. Les travaux effectués à partir de données récentes sur les pays du Sahel semblent en effet démontrer que les taux de mortalité des adultes (15 à 49 ans) demeurent relativement élevés et n'aurait que très peu variés au cours des dernières décennies (Ayad, 2002, Sullivan et Barrère, 1993).

En somme, on peut déduire que le maintien d'une fécondité élevée et la baisse de la mortalité infantile, conjuguée à une stagnation des niveaux de mortalité adulte en Afrique, voire même une augmentation dans certaines sous-régions, conduisent nécessairement à faire en sorte que de plus en plus d'enfants voient avant l'âge de 20 ans au moins un de leurs parents décéder. Il n'est donc pas étonnant que l'UNICEF observe une augmentation très importante du nombre d'orphelins sur le continent. Estimé en Afrique subsaharienne à environ 30 millions en 1990 le nombre d'orphelins de moins de 18 ans serait actuellement de 43 millions et dépasserait même les 50 millions avant 2010

(UNICEF, 2004 : 9). Évidemment, la pandémie du SIDA est largement responsable de ces tendances mais même dans quatre pays du Sahel où la prévalence du SIDA est relativement faible, nous avons pu estimer qu'au moment de célébrer leur vingtième anniversaire, c'est près de 40% des jeunes sahéliens qui ont perdu au moins un parent (Marcoux, Noubissi et Zuberi, 2003a et 2003b). Comme nous le soulignons plus haut, compte tenu de la quasi absence d'institutions publiques ou privées d'aide aux enfants dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, ce sont les mécanismes de solidarités sociales qui permettent d'éviter que la plupart des enfants orphelins soient abandonnés. Au cœur de ces mécanismes, on retrouve les familles dites élargies qui, à travers les liens de sang et d'alliance, forment une sorte de filet de sécurité sociale et se retrouvent ainsi en charge de ces enfants qui perdent un ou deux parents. C'est particulièrement le cas au Mali.

Dans la cadre de la présente communication, nous nous proposons de mieux documenter le phénomène des orphelins au Mali en examinant la place que ceux-ci occupent dans les ménages qui les accueillent. Peu de travaux ont porté sur les mécanismes régissant la prise en charge de ces populations vulnérables que représentent les orphelins. Qui sont-ils ? Où habitent-ils au Mali ? Quelles sont leurs caractéristiques sociales, ethniques, économiques et démographiques ? Quels sont les milieux familiaux qui les accueillent ? Quelles sont les caractéristiques des chefs qui dirigent leur ménage ? Ces enfants orphelins occupent-ils la même place que les autres enfants au sein des ménages ? Sont-ils également éduqués ou sont-ils davantage mis au travail ? S'appuyant sur les microdonnées des deux derniers recensements du Mali (1987 et 1998) et sur des sources plus récentes (Enquêtes sur les Dynamiques familiales et l'Éducation des enfants au Mali – EDFEEM 2000), notre communication devrait permettre de mieux cerner la place qu'occupent les orphelins dans les sociétés maliennes et de circonscrire les caractéristiques des ménages qui les accueillent.